

Pour agir ensemble



PROTOCOLES DE GESTION HYDRAULIQUE BASSIN NORD-PAS DE CALAIS



**GESTION HYDRAULIQUE :
UN ENJEU ESSENTIEL DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DU TERRITOIRE ET DE LA
SÉCURITÉ DES HABITANTS**

Sur notre bassin, la gestion hydraulique se conjugue avec un réseau fortement artificialisé, sur lequel agissent en permanence plusieurs acteurs.

Cette action garantit la navigation, l'alimentation en eau des industries, l'irrigation, la qualité de

l'eau et des milieux aquatiques.

Elle participe aussi à la gestion de crise des territoires, confrontés à des risques croissants de crues et d'étiage.

Les protocoles de gestion hydraulique permettent d'optimiser cette action.

PROTOCOLES DE GESTION HYDRAULIQUE
Anticiper, coordonner et informer

La gestion hydraulique est un élément essentiel de la prévention des risques croissants de crues et d'étiage pour notre territoire, notre économie, notre agriculture et notre population.

L'absence de relief marqué, la densité du réseau hydrographique, le nombre important d'ouvrages hydrauliques et la diversité des acteurs impliqués la rendent difficile dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Face à ce défi, les protocoles de gestion hydrauliques constituent des outils d'information et de coordination indispensables, pour organiser notre action et répondre de manière efficace aux situations de crise.

DES OUTILS DE COORDINATION

Les protocoles de gestion des eaux définissent les règles de gestion des canaux et cours d'eaux artificialisés des secteurs les plus sensibles du territoire aux crues et situations d'étiage, en intégrant l'ensemble des apports et ouvrages hydrauliques : écluses, barrages, pompes et vannes des watergangs et ouvrages de répartition.

Les protocoles incluent, pour chaque territoire :

- ➔ Les acteurs et leurs rôles
- ➔ Les artères et ouvrages hydrauliques
- ➔ Les modalités de gestion selon différents scénarios (situation courante, en basses eaux, en crue, en crise)
- ➔ Les modalités d'information des partenaires

Ils reposent sur une information en temps réel de la situation hydraulique : réseaux d'instrumentation des partenaires, bulletins d'alertes Météo et vigilances Crues.

DES OUTILS D'INFORMATION

Les protocoles assurent aux élus, à la population et à nos voisins transfrontaliers une information complète et transparente sur les modalités de prises de décisions des acteurs de la gestion hydraulique en situation courante et en cas de crise.

DES OUTILS DE CONCERTATION

- ➔ Gérer les territoires en situation d'inondation.
- ➔ Développer le transport fluvial et assurer la navigabilité des cours d'eau.
- ➔ Favoriser les autres usages économiques (industries, irrigation).
- ➔ Préserver la qualité des eaux et l'environnement...

Les intérêts des acteurs de la gestion hydraulique peuvent diverger et nécessiter des arbitrages.

Les protocoles sont construits dans l'intérêt général en concertation avec l'ensemble des acteurs, pour tenir compte de leurs enjeux, anticiper les situations de crise et fixer les priorités au sein d'une organisation pérenne et robuste.



POUR EN SAVOIR PLUS

vnf.fr
sage-lys.net
institution-wateringues.fr
hauts-de-france.
developpement-durable.gouv.fr

**UN ENJEU
ESSENTIEL :
LA PRÉVENTION**

Même optimisée, la gestion hydraulique est limitée par la capacité physique des ouvrages et des équipements.

En dernier ressort, c'est l'Etat, informé par les parties prenantes des choix possibles et de leurs conséquences, qui arbitre dans l'intérêt général.

Pour assurer la sécurité et le développement durable, la mise en place d'actions préventives par les territoires est indispensable.



QUI EST CONCERNÉ ?

➔ L'Etat et ses services

Dans sa mission de protection de la sécurité en cas de crues, l'État bénéficie d'une mise à disposition des moyens et expertises des autres acteurs, décrite dans les protocoles. La DREAL et le Service de Prévision des Crues (SPC) aident à anticiper et gérer les crises liées aux inondations.

➔ Les gestionnaires

Voies navigables de France assure notamment la gestion des ouvrages de régulation des niveaux d'eau : barrages, vannes et écluses.

Associations de propriétaires, les Sections de Wateringues entretiennent les watergangs et un dispositif d'une centaine de pompes agricoles, employées pour relever les eaux du polder.

➔ Les collectivités territoriales et les territoires

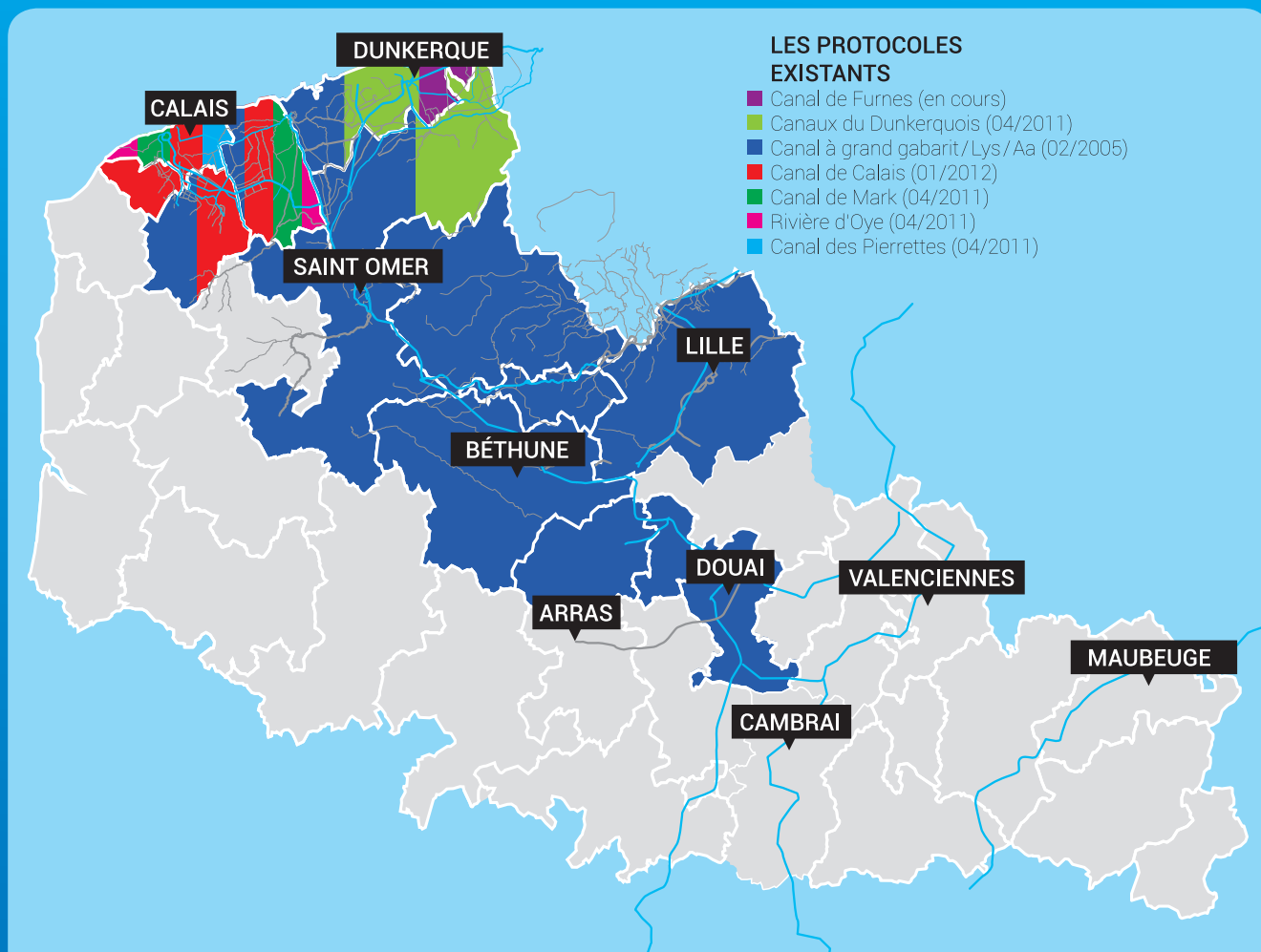
Depuis 2018, les EPCI sont en charge de la préservation de la qualité de l'eau, de la prévention des crues et de la gestion des réseaux d'assainissement (compétence GEMAPI).

L'institution Intercommunale des Wateringues (IIW) est chargée de réaliser, d'exploiter et d'entretenir les grands ouvrages d'évacuation des eaux à la mer et de coordonner les acteurs du polder.

Le Symsagel, Etablissement Public Territorial de Bassin, vise à concilier, à l'échelle du bassin hydrographique de la Lys, la prévention des inondations et la gestion équilibrée de la ressource en eau.

Industrie, monde agricole et habitants ont tous un rôle à jouer à leur échelle, pour faciliter et améliorer la gestion hydraulique sur les territoires.

TERRITOIRES CONCERNÉS PAR UN OU PLUSIEURS PROTOCOLES



La gestion des eaux de surface sur le bassin hydrographique nord Hauts-de-France est d'une grande complexité technique et organisationnelle.

Dans un contexte de risques accrus pour les activités économiques, les territoires et les populations, la mise en place de protocoles de gestion hydraulique répond à la nécessité d'une action coordonnée, d'une information transparente et d'une concertation de tous les acteurs du bassin.